

Comité Directeur du C.R.C.K.N.A.

Mardi 13 février 2024

Visio-conférence TEAMS – 19h

Participants :

Elus du Comité Directeur : Alain Simon, Daniel Lafitte, François Desclaux, Micheline Beloeil, Patrick Bechtold, Thierry Mouraud, Frédéric Boob.

Avec 7 membres présents sur 18, le quorum est atteint. Le Comité Directeur peut délibérer.

Présidents de Comités Départementaux : Anne Cayrel (CD 33), Jean Bernard Lacave (CD 64)

Techniciens : Yves Narduzzi, Catherine Aderkaoui, Dominique Laurent, François Gréhan, Dominique Massicot.

Invités :

Paul Claverie – commissaire aux comptes,
Sophie Sanderre Motard - expert comptable.

Excusés : Philippe Vallaëys, Marceau Faget, Marie Duval, Stéphanie Rivière.

Ouverture du Comité Directeur par Alain Simon

Comptes 2023

Présentation par Mme Sanderre Motard :

Compte de résultat : comptes arrêtés par le Cabinet comptable.

Charges : Entre 2022 et 2023, forte augmentation des charges avec un élément notable : augmentation significative des charges de personnel de 26,3% (5 ETP pour l'exercice 2023 contre 3.91 ETP en 2021 et 4.05 ETP en 2022). Ce point nécessite une attention particulière.

Produits : baisse des produits avec notamment une baisse de 9 592 € des subventions, soit 5.8%. La subvention ANS a baissé de 12 367 € et la subvention Région de 4 419 €.

Résultat déficitaire de 53 789,82 euros.

On note au gré des 2 déficits constatés ces deux derniers exercices, un affaiblissement notable des fonds propres. Le fonds de roulement diminue de 156 000 €. La trésorerie demeure importante mais s'affaiblit. Elle couvre actuellement 6 mois de fonctionnement. La situation financière se tend sérieusement, la perspective des baisses de financement nécessite de rationaliser les charges afin de ne pas mettre en danger l'association.

Présentation de Monsieur Claverie :

La qualité de la comptabilité et du travail conduit par le cabinet d'expert-comptable permettent une certification sans réserve. Cependant il est à mettre en avant ce point de

vigilance concernant le déficit constaté. La situation ne conduit pas à ce jour une compromission de la pérennité de l'association grâce aux réserves financières du Comité. Au-delà de la tendance à la baisse des subventions, la forte hausse des coûts de personnel obligent l'association à mettre en place des mesures d'économie pour assurer sa pérennité ! En 1 exercice la totalité de la trésorerie peut être consommée, il est nécessaire d'être particulièrement vigilant, des mesures sont à envisager dès 2024.

- ⇒ Un inventaire des immobilisations est nécessaire ;
- ⇒ La séparation des tâches n'est pas respectée : système de double validation pour les opérations bancaires ;
- ⇒ Une carte bleue est accordée à une personne qui n'est pas salariée de l'association => recommandation de suppression. Il est nécessaire sur le plan réglementaire, d'envisager un système d'avance.
- ⇒ Pas de faits délictueux constatés.

En l'absence de mesures en 2024, la situation de l'ensemble des salariés sera en danger. La séparation d'un salarié semble inévitable.

Commentaires suite à débat : le but du Comité doit rester de développer l'activité du canoë-kayak ; on constate par ailleurs un glissement des missions de la DRAJES vers le Comité Régional qui implique une hausse d'activités non voulues.

- ⇒ **Validation du bilan financier à l'unanimité.**

Budget prévisionnel 2024

Budget global : 496 000 euros.

Pas d'évolution envisagée en 2024 concernant les charges de personnels.

Prévision d'une aide autre ministère de 11 000 euros auprès de la DRAJES (dont 2 actions FDVA2).

Organisation d'une manifestation en propre : générateur de subventions complémentaires du côté de la Corrèze.

Budget présenté de manière équilibrée et réaliste.

La demande Région devrait être identique à celle attribuée en 2023. L'objectif sera d'assurer les subventions complémentaires.

L'organisation de la N1 descente de Vigeois est un élément sécurisant sur le plan financier et permettra de générer des recettes significatives.

Pour les stages, la participation financière des stagiaires ne pourra pas rester au même niveau que les années précédentes.

Monsieur Clavier, commissaire aux comptes, souligne le travail conduit sur la partie recette et met en avant le caractère rassurant de ce budget prévisionnel. Un travail

trimestriel de visibilité du « réalisé » sera nécessaire afin de conserver une visibilité sereine.

⇒ Validation du budget prévisionnel à l'unanimité.

Dossier Région 2024

Présentation des actions déposées :

- Valorisation du canoë pour tous et formation – 12 000 € ;
 - Pagaie Santé – 3 000 € ;
 - Stages et animation jeune 15 500 € ;
 - Lutte contre les violences sexuelles et sexistes – 2 000 € ;
 - Sport et handicap 3500 € ;
 - Gardiens de la Rivière 6 000 € ;
 - Détection des jeunes pousses 2 500 € ;
 - Sélectifs nationaux 10 000 €.
- ⇒ Total de demande région = 54 500 €

Nouvelle action : détection de jeunes pousses. Action prévue la semaine du 15 août : faire une animation kayak sur les disciplines olympiques au sein des structures de Nouvelle-Aquitaine afin de surfer sur l'impact médiatique des Jeux Olympiques. Une campagne de communication sera lancée en ce sens.

Investissement sur du matériel (conteneurs) pour le pôle d'Angoulême avec une demande de subvention de 3 786 € (50% du coût).

Manifestations et stages à venir

Il est nécessaire de continuer à garder en perspective de continuer un développement sans bridage.

Dans certains cas (slalom) le coût pour les clubs d'une action régionale peut être supérieur au coût proposé individuellement par le club sur une action isolée – nécessité pour les clubs de compenser avec les aides du PSF relatives à l'accession au haut niveau => le CRCKNA doit apporter une plus-value par rapport aux stages clubs ; la confrontation avec les jeunes athlètes du territoire, l'expertise d'entraîneurs sont déjà une plus-value à promouvoir.

Actions slalom : les stages ont un coût bien moindre lorsqu'ils sont organisés avec un hébergement en camping donc il faut privilégier les stages en saison estivale.

Actions CEL : accent porté sur les minimes. Stages sur convocations. Un stage a eu lieu en janvier avec une gestion libre pour la restauration. Un stage sera organisé en avril sur le même principe. Les Régates restent à organiser avec un hébergement en camping.

Actions descente : organisation de 2 stages uniquement, un stage à Nay en avril et les Championnats de France des Minimes à l'automne.

Organisation de la N1 descente sur Vigeois : le nettoyage de la rivière n'est pas pris en charge par le SIAV comme précédemment et sera facturé auprès du CRCKNA – le CDCK19 sera sollicité sur cette enveloppe.

La finale régionale jeune 2024 est annulée faute de candidats.

Questions diverses

. Revalorisation des mises à disposition des salariés : Dominique Massicot est mis à disposition auprès de la FFCK à hauteur de 50% de son temps => le dossier est transmis auprès du DTN pour un passage à 21 000 euros par an. Catherine Aderkaoui est mise à disposition auprès du vol libre => nouveau calcul du taux horaire à 25€ de l'heure (chargé) – accord du vol libre.

⇒ **Validation à l'unanimité des propositions de revalorisation.**

. Cotisation clubs : la cotisation est inchangée depuis la fusion. Proposition d'une augmentation de la cotisation :

Différentes propositions sont présentées :

Passage de 50 € à 70 € : gain potentiel de 1 800 €

Passage de 50 € à 75 € : gain potentiel de 2 325 €

Passage de 50 € à 80 € : gain potentiel de 2 790 €

Mise en place d'une part variable : 50 € jusqu'à 40 licenciés : 70 € de 40 à 70 licenciés... augmentation par pas de 20 euros. Problème : une majorité de petits clubs => l'accroissement financier sera de 1110 euros.

⇒ **Après débats, proposition d'augmentation de la cotisation en se basant sur le poids en voix des structures fédérales lors de l'assemblée générale : 70 euros pour les clubs qui ont 1 voix et 80 euros pour les clubs qui ont plus d'une voix.**

. Elections de fin d'année (commission électorale, représentants) : les élections doivent intervenir dans les 3 mois après la fin des JO => l'AG électorale du CRCKNA aura lieu en novembre. Les représentants du CRCKNA à l'AG fédérale devront être élus à l'occasion de l'AG ordinaire d'Avril => une commission électorale doit être déclarée (4 membres élus par le CODIR – parité). Un appel à candidature sera fait dans l'invitation à l'AG.

Pour l'AG électorale du CRCKNA, Patrick quittera son poste ; Alain ne sera pas candidat à sa réélection sauf constitution d'un bureau actif. Micheline se propose pour intégrer le bureau en tant que Secrétaire Générale à l'occasion de l'AG électorale de la fin d'année.

. FDVA2 : action sous couvert de la DRAJES. 2 types d'actions peuvent être subventionnées (actions innovantes ; actions de fonctionnement). Un état des lieux précis est nécessaire. Un projet retenu peut être accompagné sur plusieurs années. Proposition de renouveler la demande sur une action sport santé en la présentant différemment (dossier refusé en 2023).

. Implication licencié Vivonne dans collision bateau : un groupe de travail est mis en place avec la cellule juridique de la FFCK.

. Renouvellement matériel de course en ligne. En prenant en compte la vente du matériel effectuée (bateaux dispatchés dans les clubs qui ont été achetés par les clubs), proposition d'acquiescer un bateau d'équipage (proposition d'un matériel d'occasion presque neuf – C4 présent à Saint Laurent de Blangy avec un coût avantageux de 5 000 € (9 000 € pour du matériel neuf) - réponse avant fin février impérative).

⇒ **Validation à l'unanimité de cet investissement.**

La séance est levée à 22h15

Rapporteur de séance : C. Aderkaoui - D. Massicot
Le Secrétaire François Desclaux

